

## 2017 07 07 — CAEN

Juste avant le début de séance, le secrétaire du rectorat passe nous voir et je lui informe que je suis la suppléante de Sylvie. Je lui demande donc de pouvoir le signaler sur la feuille de présence. Il me demande si je la remplace définitivement auquel cas il faudrait que je l'indique sur cette même feuille. Surprise, je lui répond que la C.G.T. a demandé il y a plusieurs mois à pouvoir changer ses mandatés et que cela a été refusé par le rectorat. Gêné, il le répond qu'il y a une restructuration et une réorganisation en cours.

La rectrice arrive avec 20 minutes de retard. Elle a eu une urgence.

---

### 1 Informations générales

Le CAEN est toujours dans l'ancienne configuration. Nous sommes toujours dans l'attente de la mise en place de la réforme.

Il faut préparer la rentrée. Revoir les chiffres qui étaient prévus.

Il y a une nouvelle campagne sur les lycées des métiers. Il est intéressant car il met en avant notre côté méditerranéenne.

#### 1.1 Les déclarations liminaires

##### **F.S.U. (M. Humeau)**

Constat des élections présidentielles.

Crise économique et sociale.

Démantèlement de la fonction publique. Remise en place du jour de carence pour les fonctionnaires.

Développement de l'autonomie des établissements dans l'éducation.

Politique libérale qui renforce les inégalités.

Demande de discussions sur la réforme du collège, sur le programme devoir fait, sur les collèges, sur le bac, sur le PPCR, etc.

Constat qu'une fois de plus les élus ne sont pas là (mairie et région).

C'est la presse qui annonce les décisions de la région alors qu'il y a eu des demandes de mise en place de groupes de travail. C'est inadmissible.

##### **F.O. (M. Petrequin)**

Rejet de la politique précédente.

Demande de l'abrogation de la Loi El Khomry et du rétablissement de la hiérarchie des

normes.

La fonction publique n'a plus ni ministère ni conseiller d'état.

Les fonctionnaires ne doivent pas être la variable d'ajustement.

Le statut de fonctionnaire doit être garanti et il ne doit pas y avoir d'individualisation des salaires (RIFSEEP).

Les demandes de F.O. pour le premier degré : le décret du 27 juin doit être retiré et retour à la semaine de 4 jours de 6h sur 36 semaines. Abandonner le PEDT.

Les demandes de F.O. pour le second degré : retirer l'arrêté du 16 juin. Abrogation de la réforme du collège. Retour aux horaires de 1996.

Les demandes de F.O. pour le bac : les programmes sont nationaux et la délivrance est nationale. Cela doit demeurer le premier grade universitaire.

## **UNSA**

Réformes nombreuses mais bilans nécessaires. Mais pas au bout de la première année. (?!)

Parcours école collège important et réflexion sur le parcours bac - 3 et + 3.

Il y a deux académies dans la nouvelle Région. Il n'y a qu'une seule académie qui réunit son CAEN. il n'y a pas de CAEN à Toulouse.

Il y a eu un épisode de fortes chaleurs. Il faut réfléchir aux conditions de travail.

Interpellation des élus, qui ne sont pas là, de faire attention aux structures, aux bâtiments (construction et réhabilitation).

Sur l'apprentissage, il y a un fort développement régional. 9 millions d'euros seront investis par la Région. Quelle équité entre les lycéens et les apprentis ? Un exemple sur l'aide au permis de conduire. Les apprentis y ont droit et pas les lycéens.

## **SUD Éducation**

Plusieurs réformes combattues par les personnels.

Logiciels d'évaluation non harmonisés donc quelle visibilité ?

Autonomie des établissements = casse du niveau national. Le cadre national doit être maintenu.

Condamnation de la privatisation de l'éducation.

Il y a un problème au niveau de l'évaluation. L'école ne doit pas être néolibérale.

Les locaux ne sont pas adaptés. Il n'y a aucune prévention. Les fortes chaleurs ont posé des problèmes sur la santé des personnels et des élèves.

Il ne doit pas y avoir de baisse des effectifs. L'absence de moyens ne permettra pas de mettre en place le dédoublement annoncé dans de bonnes conditions. Et cela est valable à tous les niveaux.

Il y a aussi un problème au niveau des RASED. Il doit y avoir des moyens nécessaires pour assumer les missions.

Le gel du point d'indice, le retour du jour de carence et la suppression de postes de fonctionnaire sont inadmissibles.

### **F.C.P.E.**

Défense des enfants dans les écoles publiques.

Demande au ministre de sa politique éducative. Il doit y avoir une feuille de route très claire.

La réforme des rythmes scolaires ne fait pas l'objet d'un consensus. Les parents sont contre. Il doit y avoir une réflexion. Les rythmes scolaires ne doivent pas être changés dans la précipitation. L'enfant doit être le plus important.

Les classes bi-langues sont intéressantes, comme le rétablissement du grec et du latin.

La cantine fonctionne mal dans de nombreux établissements. Cela devrait être une pause méridienne importante. L'accès à la cantine doit rester un droit.

### **C.G.T. (Mme Rivoire)**

Je lis les trois déclarations :

- Déclaration C.G.T. Educ'action
- Déclaration de la FERC sur l'institut Catholique de Toulouse
- Renouvellement du CAEN

## **1.2 Les réponses de la rectrice**

### **CAEN**

Cette instance ne remplit plus sa fonction. De nombreux sièges sont vides (celui es élus). Il est prévu une évolution du périmètre. Aujourd'hui, il y a une absence criante non seulement des élus, mais aussi des représentants du supérieur.

### **Éducation nationale**

Il y aura bien 4000 à 5000 créations de poste.

### **Élections présidentielles**

Nous ne sommes pas dans des réformes. Nous ne sommes pas dans des modifications. C'est bien trop tôt.

Des réformes récentes ne peuvent pas donner des résultats dès la première année.

### **Lancement du plan Autisme**

Sur la santé, il y a beaucoup de travail avec les associations. Et quand on travaille avec elles, elle change leur regard.

## **Rythmes scolaires**

Le ministre n'a jamais dit qu'il voudrait revenir à 4 jours. Lorsqu'il y a un accord et que l'on veut poursuivre, alors il faut poursuivre. Il y aura une évaluation de ces réformes. S'il n'y a pas consensus ou consensus de revenir en arrière, il faut y réfléchir aux conséquences. Il y a un assouplissement et non un detricotage. Nous ne sommes pas dans des réformes, et c'est le cas sur la baccalauréat.

La rectrice a écrit aux maires qui l'avaient sollicitée sur le levier d'assouplissement de passer de 4 jours à 4,5 jours. La mandatée F.C.P.E. ajoute que cela était illégal. La rectrice revient sur le décret Peillon. Tout le monde était d'accord au bien être des élèves. Mais des choix individuels ont créé des mécontentements. Il n'était pas question de lâcher des enfants dans la nature à 15h30.

Il a été difficile d'avoir les 45 minutes de pause méridienne tous les jours. Et la réforme Hamon est arrivée. Les maires doivent donc envoyer à la rectrice un argumentaire qui ne contreviennent pas au bien-être des élèves. Les compétences transports sont dans les départements jusqu'en décembre. S'il y a des modifications dans les transports scolaires, cela peut être un argument pour demander à repousser cela à la rentrée de 2018.

## **L'autonomie**

Il ne doit pas y avoir une autonomie E.P.L.E par E.P.L.E.

Il y a 202 écoles du socle. Elles ont proposé un projet de réseau.

Pour 2017-2018, il y aura un travail à la mise en réseau des écoles du socle. Il est prévu de bâtir une sorte d'identité du réseau. On regardera comment ces écoles du socle s'identifient. La coordination des écoles du socle permettra de mettre en pratique une subsidiarité. Plus les établissements seront en réseau, plus ils auront les moyens d'éviter la compétition entre les collèges, les lycées. La rectrice a souhaité une organisation en huit réseaux (bac - 3, bac + 3, voire bac + 5). Cette année, les réseaux de lycées ont été sollicités pour la carte de l'offre de formation. L'autonomie, c'est de la responsabilité. Mais de la responsabilité collective (donc à plusieurs établissements). Cela permet l'équité, qui est plus importante que l'égalité. Cela prend en compte la sociologie des équipes.

Pouvoir décliner ces réseaux dans le supérieur est aussi un objectif.

La rectrice revendique l'autonomie.

Les CLE (Club libre entreprise) deviennent des pôles de stage.

La confiance ne peut venir que du respect des institutions. Les décisions prises démocratiquement doivent être respectées.

## **É.P.I.**

C'est un projet différencié. C'est la continuité dans la transformation pédagogique et didactique.

C'est le projet académique qui est mis en œuvre.

### **Politique des langues**

Elle est ambitieuse sur l'académie et c'est un engagement de la rectrice. Elle souhaitait rendre pérenne cette ambition.

C'est donc une politique qui commence dès le début. 90% des classes bi-langues ont été maintenues. Il n'y aura pas de créations. Elles ne sont pas pris sur les trois heures de marge mais elles sont financées.

### **Les éditeurs privés**

La rectrice entend qu'il peut y avoir un besoin. Il a été prévu de faire un transfert de ces éditeurs privés dans L.S.U. Il y a des ajustements à faire.

L.S.U. a été prévu pour être un moyen de communication entre les parents et les élèves. Ce document doit être simple, retracer les performances et les progrès de l'élève. C'est un outil collectif. Il est différent de celui utilisé par les enseignants. Le progrès est dorénavant pris en compte. D'ailleurs, il y aura de bons résultats cette année au niveau du D.N.B. Il faut apprécier le progrès.

### **Apprentissage**

La rectrice est déterminée à ce que cela pèse et Carole Delga l'a entendue. Ce sujet doit impliquer le service public d'éducation. Les C.F.A. doivent entendre que l'on ne va pas déshabiller Jacques pour habiller Paul.

La rectrice est déterminée. Cela devra se faire en accompagnement des équipes. S'il y a mise en place de mixité, il faudra alors avoir un savoir-faire. Cela se fera avec les volontaires au départ.

### **Ordinateur**

Ce n'est pas un label Région. C'est un label Région académique-Région. Il y a une nécessité de poursuivre la politique ambitieuse de pratique numérique éducative.

Il y a 4 manuels numériques dans l'académie de Montpellier.

Il y a des labels de niveau 1, 2 et 3.

Dans le cadre de ce label, les établissements labellisés 1, 2 et 3 seront des établissements qui auront des dotations en équipements. Cela permet de mieux rendre compte des moyens engagés.

## **1.3 Les réponses de la vice-présidente de la Région, Mme Danièle Azemar**

### **CAEN**

L'absence des élus est aussi liée au fait qu'il y a eu un choix au niveau de la région de ne pas laisser siéger des élus qui ont des positions extrémistes. Elle est ici aujourd'hui et laisse donc la chaise vide à trois autres endroits aujourd'hui. Il est difficile d'être partout et l'absence n'est pas liée à l'heure de la convocation de ce CAEN. On s'achemine vers un conseil régional. Cela prend du temps.

### **Rentrée 2017**

La carte jeunes semble sortie de derrière les fagots. En fait, elle existait dans la partie ouest de la Région. Elle va donner accès à un certains nombres de droits évolutifs avec diverses aides. Il a été décidé de l'ouvrir à tous les jeunes quelles que soient leurs formations. Elle ouvre des accès en fonction des données saisies sur le site et se veut évolutive car elle pourraient être agrémenter d'année en année. Et pourquoi pas devenir la carte d'accès à l'établissement, à la cantine.

### **Ordinateur**

Il était question de réduire la fracture numérique au début du dispositif. Le constat fait par les organisations syndicales, présentes à ce CAEN, n'est pas toujours positif.

### **Label numérique**

Il y a eu un appel d'offre. Cela sera validé sous peu.

### **Apprentissage**

Il n'y a pas de discrimination au niveau de la participation au permis puisque pour l'apprenti, la voiture est un outil de travail. Ce n'est pas le cas pour le lycéen.

### **Canicule**

Les établissements construits aujourd'hui font attention à cela et sont construit dans des labels écologiques.

---

## **2 Préparation de la rentrée 2017-2018 : évolution de l'offre de formation et répartition des moyens d'enseignement dans les 1er et 2end degrés**

### **2.1 Les chiffres**

La rectrice fait la présentation des documents transmis et des chiffres indiqués.

Notre démographie a été prise en compte. Elle est robuste et dure. Elle est toujours positive. Cela reflète la dynamique de la Région. Le littoral est soumis à la pression démographique.

L'académie a été dotée au-delà du poids de l'académie, tel que cela a été appliqué pour les autres académies.

Nous avons eu 519 emplois en 2017 dans l'académie dont 301 pour le premier degré et 188 pour le second degré.

Il y a une quarantaine de « plus de maîtres que de classes ».

On continue à accompagner les collèges et lycées en difficulté.

C'est 60 E.T.P. en L.G.T. qui sont mis en place avec 18,5 E.T.P. pour les 5 L.G.T. qui sont le plus en difficulté.

Il a eu 13 E.T.P. supplémentaires en ULIS.

## **2.2 Les formations**

Il a fallu faire un état des lieux des offres de formation, y compris privé et C.F.A.

Ensuite, des priorités ont été définies et transmises au rectorat.

Tout ceci est coordonné par le COREA, que préside la rectrice.

Il y a eu un travail en deux temps. Les moyens de l'académie le permettant, il a été possible d'ouvrir 4 nouveaux B.T.S. ainsi que d'une formation technologique.

### **Intervention de F.O.**

Il n'y a pas assez d'E.T.P. que ce soit dans le premier comme dans le second degré. Les créations annoncées sont largement insuffisantes pour assurer les missions dans de bonnes conditions de travail. Le compte n'y est pas.

### ***Intervention C.G.T. sur la fermeture de la section S.P.V.L. du Lycée Jules Fil de Carcassonne :***

*Suite à la mobilisation sans relâche des enseignants mais également des parents et des élèves du Lycée Jules Fil, la présidente de région, Madame Carole Delga, alertée sur la fermeture de la section S.P.V.L. (Service de proximité et vie locale) du lycée Jules Fil à Carcassonne vous a demandé, dans sa lettre du 1er juin 2017, de réétudier la pertinence de cette section S.P.V.L. dans le cadre du travail en cours sur la carte des formations pour la rentrée scolaire 2018.*

*Pouvez-vous nous indiquer où en est cette étude ?*

### **Réponse de la rectrice et de M. Aymard**

Le rectorat a reçu plusieurs délégations. Il y a une échanges avec les différents partenaires.

Malgré les arguments avancés, la carte de formation a été maintenue en l'état pour 2017. J'interviens pour indiquer que la question est posée pour 2018.

L'établissement a été accompagné sur cette fermeture. Elle s'est accompagnée en même temps de l'augmentation des moyens avec une réorientation de l'offre.

Lors des différentes audiences, les choix ont été clairement expliqués. On ne va pas fermer ce si on vient d'ouvrir.

---

### **3 Lycée des métiers : renouvellement des labels**

Il y a eu un guide méthodologique. Il y a un travail sérieux qui a été fait.

#### **Intervention de F.O.**

Elle est toujours opposée à cette labellisation. Cela s'inscrit dans une volonté ministérielle de différencier les publics.

#### **Réponse de la rectrice**

Une labellisation est une forme d'audit. Le but est de réfléchir au décrochage scolaire et d'y apporter une réponse.

#### **Vote**

**NPPV :**

**ABS : 1**

**CONTRE : 8 ← Vote de la C.G.T.**

**POUR : 11**

---

### **4 Projet campus des métiers et des qualifications**

C'est le seul dossier déposé au titre de la Région Occitanie. C'est un projet collectif sur le nautisme. Le poids du nautisme est très important.

Nous avons une présentation élogieuse du projet, bien sûr !

Il n'est pas question de réfléchir en terme d'établissement mais de proposer des parcours et d'offrir une possibilité de s'insérer professionnellement.

Le lycée de la Mer de Sète a été intégré. Des C.F.A. ont accepté de rentrer dans ce réseau. L'U.M. et l'université de Perpignan ont accepté également de participer à ce projet.

La rectrice précise que quand on est trop nombreux, cela ne marche pas. Il y a une extension mais avec un périmètre plus circonscrit que dans les projets des lycées des métiers.

### **Intervention de F.O.**

Au cœur des deux dispositifs des campus (lycée et campus), il y a deux constantes : il y a un effacement et ces dispositifs font voler en éclat la laïcité des écoles. Elle votera donc contre ce projet.

### **Intervention de la F.S.U.**

Elle s'oppose aussi à ce projet. Il ne faut pas rentrer dans un équationnisme total. Qu'est-ce que cela nous a apporté ? C'est une vraie question. Est-ce que cela favorisera la réussite des élèves ? Le bilan ne le démontre pas. La labellisation conduite à des structures un peu lourdes, dont les personnels et enseignants sont complètement écartés. Est-il prévu des emplois spécifiques pour ces campus ?

### **Réponse de la rectrice**

La rectrice répond, sur le ton de l'humour, que le lycée Dioda à Nîmes est le parfait exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

Elle précise travailler tous les jours avec le public et le privé et elle ne comprend pas l'intervention sur la laïcité.

Sur la formation professionnelle, il faudra avoir une discussion en C.T.A. sur l'ensemble des formations : initiale, continue, professionnelle, apprentissage.

La question de la formation professionnelle doit donc être en continue. Il faut aider les jeunes à préparer le demain. Il faut pouvoir se former tout au long de la vie. La formation professionnelle est unique.

La question du dispositif est importante. Il faut avoir les moyens. Le service public d'éducation doit prendre sa part dans l'évolution, y compris dans le niveau de qualification. La question de la mixité, on doit s'y préparer. C'est ça l'avenir. Il faut anticiper et s'y préparer.

Les dispositifs vont se rendre complémentaires et il faut réfléchir à la question des objectifs et des moyens. Il faut également réfléchir à l'accès à l'emploi.

Concernant la gouvernance, pour qu'un système avance, il doit être piloté.

Elle revient sur l'expérience du lycée Dioda à Nîmes. Elle explique qu'il s'est replié sur lui-même et que le chef d'établissement ne pouvait pas tout faire. Il faut donc bien un accompagnement, un pilotage.

C'est tout sauf de la régionalisation. On travaille avec la région car il y a une convention cadre. Les acteurs locaux doivent avoir une responsabilité. La dynamique de mise en œuvre se fait bien à l'échelon local.

**Vote**

**NPPV :**

**ABS : 5**

**CONTRE : 8 ← Vote de la C.G.T.**

**POUR : 7**

---

## **5 Questions diverses**

### **Question sur la canicule**

Quelles mesures ont été prises concernant la canicule au niveau des écoles, collèges et lycée ? Et qu'est-il prévu pour l'année prochaine ?

### **Réponse de la rectrice**

Cette année, nous avons souffert de la chaleur mais nous avons échappé à la canicule. Il y a un travail en cours. Sur le bâti, on ne peut pas se contenter de nos anciens collèges, de nos anciennes écoles. Il y a des plans nationaux mais qui dépendent du déclenchement de l'état du plan canicule. Les lycées dans la région sont exceptionnels.

Dans certaines situations, il y a eu des distributions d'eau même si nous n'étions pas en plan canicule.

### **La situation de certains élèves**

Les jeunes sont souvent intégrés en C.A.P. Mais il y a un problème avec les plus âgés. Qu'est-il prévu de faire ?

### **Réponse de M. Aymard**

C'est effectivement un problème. Le rectorat a été alerte et essaye d'y répondre.

### **Paiement des enseignants**

Il y a eu un problème de paiement des professeurs contractuels du privé. Les personnels sont en très grande précarité.

### **Réponse de M. Aymard**

Cela est du au calendrier. Il y a donc un délai de six semaines à prévoir.